

ASFFOR

Association

des Sociétés et Groupements

Fonciers et Forestiers

EXERCICE 2007

(Extrait)

A.S.F.F.O.R.

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

68 – 76 Quai de la Rapée 75012 PARIS

Président

M. Pierre ACHARD

Président d'honneur

M. Philippe LACARRIERE

Vice-présidents

GROUPEMENT FONCIER VITICOLE DE LA NONCIATURE

Représenté par Mme Catherine BOUCHARD (Crédit Agricole)

GROUPEMENT FORESTIER DES DOUZE FORÊTS

Représenté par M. Renaud des PORTES de la FOSSE et M. Hubert CHEVALIER,
représentant suppléant (UFFI)

Administrateurs

GROUPEMENT FORESTIER DE BAUFFREMONT

Représenté par M. Michel PITARD

GROUPEMENT FORESTIER DE BEAUSEJOUR

Représenté par M. Gilles de HAUT de SIGY

GROUPEMENT FORESTIER DE LA COMPAGNIE DES LANDES

Représenté par M. Laurent PIERMONT (Caisse des dépôts et consignations)

GROUPEMENT FORESTIER DE LACOSTE-SERAYAC

GROUPEMENT FORESTIER ELYSEES-FORÊTS

Représenté par M. Dominique PAULHAC (HSBC)

GROUPEMENT FORESTIER FRUCTIFORÊTS 1

Représenté par M. Alain PIVERT et M. Marc PETILLOT, représentant suppléant
(NATIXIS)

GROUPEMENT FORESTIER DES HARCHOLINS

Représenté par M. Hervé VIOT (Crédit Agricole)

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE U.G.I.F.O.R.

Représentée par M. Eddy NGUYEN (AXA)

Secrétaire Permanent

M. Jean-Yves HENRY

Secrétaire suppléant

M. Jérôme SABOURIN

Contrôleur des comptes

GROUPEMENT FORESTIER FRUCTIFORÊTS 1

Représenté par M. Alain PIVERT

Trésorier

GROUPEMENT FORESTIER ELYSEES-FORÊTS

Représenté par M. Dominique PAULHAC (HSBC)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis afin de vous présenter l'activité du vingtième cinquième exercice social de votre Association et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

LA CONJONCTURE

L'économie globale est dans sa cinquième année de croissance forte. Cette croissance est homogène, toutes les zones géographiques en bénéficient. Si cette performance est la meilleure enregistrée depuis le début des années soixante-dix, des signes inquiétants apparaissent : hausse spectaculaire du prix des matières premières alimentaires et du baril de pétrole, faiblesse accrue du dollar par rapport à l'euro, crise immobilière aux Etats-Unis.

Malgré un léger rebond des mises en chantier en début d'année, la crise immobilière américaine amorcée fin 2005 s'est aggravée en 2007 et l'investissement résidentiel a reculé de près de 17% sur l'ensemble de l'année. De plus, la montée des difficultés sur le segment « subprime » du crédit immobilier hypothécaire aux Etats-Unis s'est traduit notamment par une hausse rapide des taux de défaut sur les crédits les plus risqués. Cette situation fragilise l'ensemble du secteur bancaire et engendre une crise de liquidité très importante et durable.

Par ailleurs et après une légère accalmie en janvier, le prix du baril de Brent a fortement augmenté en 2007, passant d'environ 55 \$ en début d'année à près de 100 \$ en fin d'année. Cette hausse résulte d'une demande accrue (Moyen-Orient, Chine), alors que l'Opep n'exploite pas toutes ses capacités. Elle est renforcée par les tensions géopolitiques et une météorologie capricieuse qui perturbent l'extraction et l'acheminement de pétrole.

Pour des raisons très proches, à la fois conjoncturelles (incidents météorologiques) et structurelles (forte progression de la demande, réduction des surfaces cultivées avec la production de biocarburant), les cours des matières premières se sont réellement envolés depuis le début 2007.

Ces facteurs expliquent l'accélération des taux d'inflation depuis l'été au sein des pays industrialisés et plus encore, dans plusieurs pays émergents. Cela a incité les banques centrales à durcir le ton.

Les économies émergentes ont eu un rôle essentiel en 2007 : elles ont tiré la croissance mondiale vers le haut.

La vigueur de l'économie chinoise ne s'est pas démentie : sa croissance dépasse de nouveau 10%. Elle est portée par le dynamisme de l'investissement et par un commerce extérieur toujours florissant (excédent commercial de plus de 260 milliards

de dollars, soit une progression de +47% par rapport à l'année précédente). De même, l'activité demeure dynamique en Inde et en Russie (croissance de l'ordre de +8% en rythme annuel), ainsi qu'au Brésil (+6% en rythme annuel).

En ce qui concerne la zone euro, la croissance reste soutenue mais des divergences apparaissent et un ralentissement s'annonce.

Après une nette accélération en 2006 (+2,8% après 1,6%), la croissance de la zone euro se maintient en 2007 (+2,6%). Mais cette stabilité apparente cache un ralentissement progressif en cours d'année et des divergences entre grands pays de la zone :

- Performances à l'exportation inégales (très fortes en Allemagne, nettement plus modérées dans les autres pays),
- Demande intérieure variable (consommation ralentie en Allemagne, mais dynamique en Espagne et en France),
- Rythme de la construction différent (fort en Espagne mais atone en Allemagne).

En effet outre la faiblesse du dollar par rapport à l'euro, trois chocs négatifs ont affecté la zone euro. D'abord, l'impact de la hausse de TVA en Allemagne sur l'inflation et la consommation des ménages a été plus important et plus durable qu'attendu. Ensuite, l'inquiétude des entrepreneurs concernant les perspectives de demande a freiné l'investissement en cours d'année. Enfin le ralentissement de l'économie américaine et de la demande mondiale adressée à la zone euro ont pesé sur les exportations.

En France, le déficit commercial atteint un record et pèse sur la croissance.

Pour la quatrième année consécutive, le déficit commercial de la France s'est accentué et s'établit en valeur à un niveau historique de près de 40 milliards d'euros. Les importations de produits manufacturés (biens de consommation) et de matières premières ont été dynamiques, notamment en raison du renchérissement des prix de l'énergie et des matières premières. Du côté des volumes d'exportation, la baisse de régime subie par le secteur automobile a aussi contribué au creusement de ce déficit. En termes géographiques, la zone euro contribue principalement à la dégradation du solde total français.

Pour autant, la production des branches de services a crû de près de 3% en France, légèrement moins qu'en 2006, contribuant une nouvelle fois fortement à la croissance de la production totale.

L'activité dans la construction est aussi restée robuste, malgré un léger repli (+3,6% contre 3,9% l'année précédente). Le ralentissement de l'investissement observé chez les ménages, amorcé dès 2005, a été compensé par une nette accélération dans le secteur des travaux publics, traditionnellement stimulés à l'approche des élections municipales.

Cette activité soutenue contribue à asseoir la consommation :

- la croissance de l'emploi a été forte en 2007 (plus de 35 000 emplois créés), au plus haut depuis cinq ans,

- la masse salariale versée aux ménages a crû de près de 4% en 2006 et en 2007 contribuant ainsi à une accélération du pouvoir d'achat (+3,1% après 2,4% en 2006).

Au total, la croissance du PIB ralentit légèrement (+1,9% après 2,2% en 2006) : le ralentissement de la consommation et de l'investissement des ménages n'est pas compensé par la dynamique de l'investissement des entreprises d'autant que le taux d'épargne a progressé de près de un point.

2007 pourrait apparaître comme une année de transition. S'inscrivant dans la lignée de 2006 en termes de croissance mondiale, elle porte en elle les germes d'un ralentissement qui s'annonce pour 2008 : envolée des prix des matières premières alimentaires et de l'énergie, crise financière liée au crédit immobilier à risque.

LE MARCHE DES BOIS

Du fait de l'environnement économique favorable, la forte demande, tant à l'exportation que sur le marché intérieur, entraîne des augmentations significatives des prix d'achat des bois.

Dès les premières ventes de l'automne 2006, une nouvelle hausse s'est confirmée prix records sur le chêne, esquisse d'une reprise sur le hêtre.

Toutefois malgré les efforts de production et l'augmentation des exportations, le solde de la filière bois ne cesse de se dégrader sur presque tous les segments du marché. Ainsi sur l'année :

- Bois ronds : augmentation de 19 % des importations de feuillus tempérés et de 32 % des résineux.
- Sciages : progression de 20 % des importations de résineux

LES RESINEUX

- Sapin – Epicéa – Douglas – Pin Laricio :

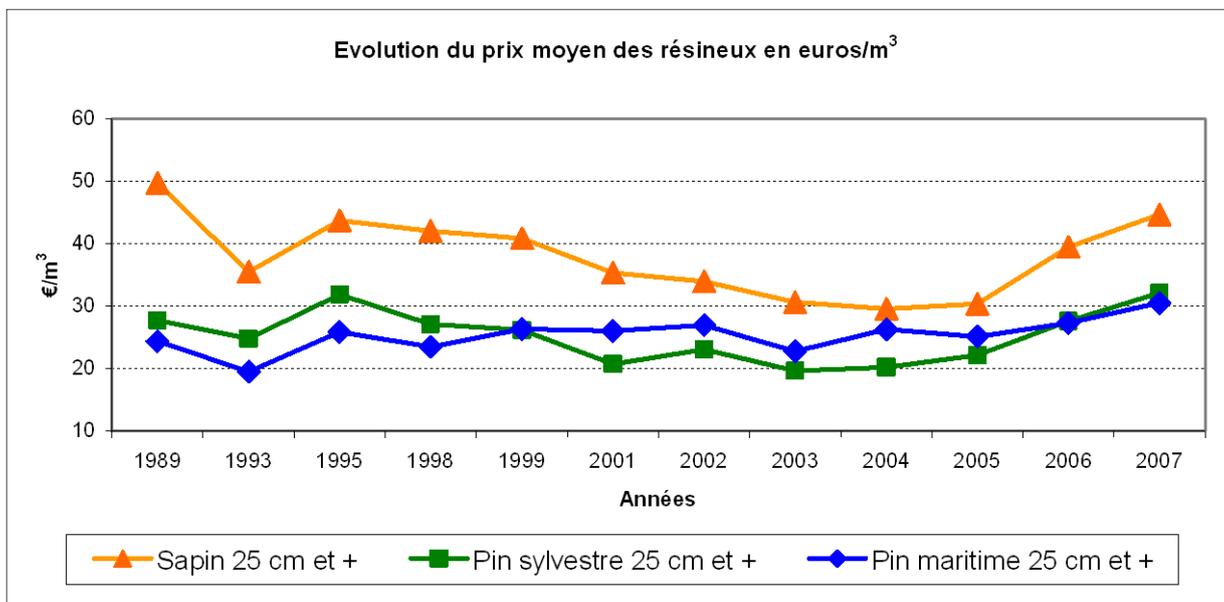
Poursuite de la hausse des prix des catégories allant des petits bois au bois moyen. Ces bois proviennent presque exclusivement de coupe d'éclaircie.

Les hausses les plus fortes sont de 75 % pour les petits bois rouges (volume compris entre 0,1 m³ et 0,2 m³) et de 30 à 50 % sur les autres catégories.

Les bois adultes (volume moyen de 1,5 m³), en stagnation l'an passé, ont pour leur part connu des hausses de l'ordre de 20 %.

- Pin Maritime :

Le prix des arbres adultes (volume = 1,2 m³) reste compris entre 33 et 35 €/m³. Les arbres d'un volume unitaire de 0,8 ont rejoint en 2007 ces valeurs, ce qui correspond à des hausses de 20 %. Les bois plus petits ainsi que la trituration consolident et améliorent leurs prix de l'an passé.



Source ONF- Société Forestière - ASFFOR

LES FEUILLUS

- Chêne :

Toujours très recherché, le chêne bat des records de prix. Quelles que soient sa grosseur et sa qualité, la demande est importante, qu'il s'agisse des arbres capables de fournir du merrain et de la tranche ou des petits chênes envoyés en Chine, sans oublier tout le secteur très actif du bâtiment

Contrairement à l'an passé où les meilleures qualités avaient bénéficié de hausses plus faibles, cette année la progression est de l'ordre de 30 %, légèrement à l'avantage des meilleures qualités.

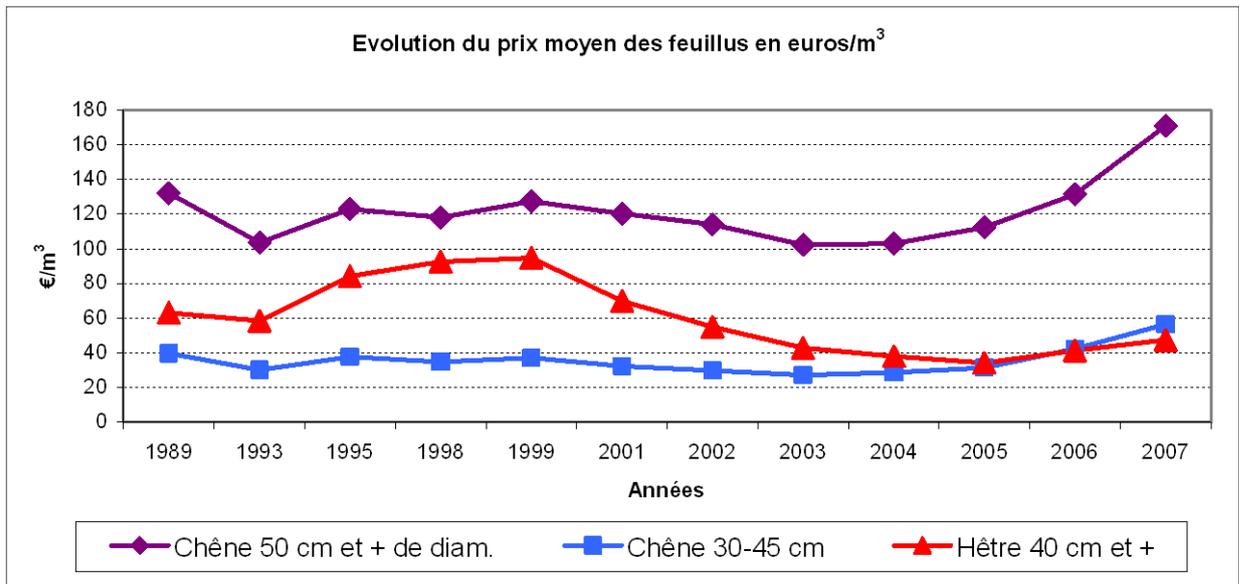
- Hêtre :

Forte demande également sur le hêtre mais sans forte répercussion sur les prix. Mis à part quelques marchés de niche, les hausses restent inférieures à 10 %.

Toutefois, l'augmentation de 17 % des exportations sur les deux derniers semestres pourrait améliorer le prix de cette essence en pleine compétition avec les bois exotiques.

- Peuplier :

C'est certainement une des rares essences où la demande reste faible. Dans ce contexte les prix sont très stables quels que soient les clones.



Source ONF – Société Forestière - ASFFOR

BOIS DE TRITURATION – BOIS DE FEU

Très forte demande et hausse importante des prix sur ces petits bois, qu'il s'agisse de feuillus ou de résineux.

Globalement les importations progressent dans le secteur papetier alors que de nouveaux débouchés en bois énergie émergent. Le secteur du panneau se porte toujours bien sans hausse notable des besoins.

Faute de ressources, une concurrence risque de s'établir entre ces différents produits.

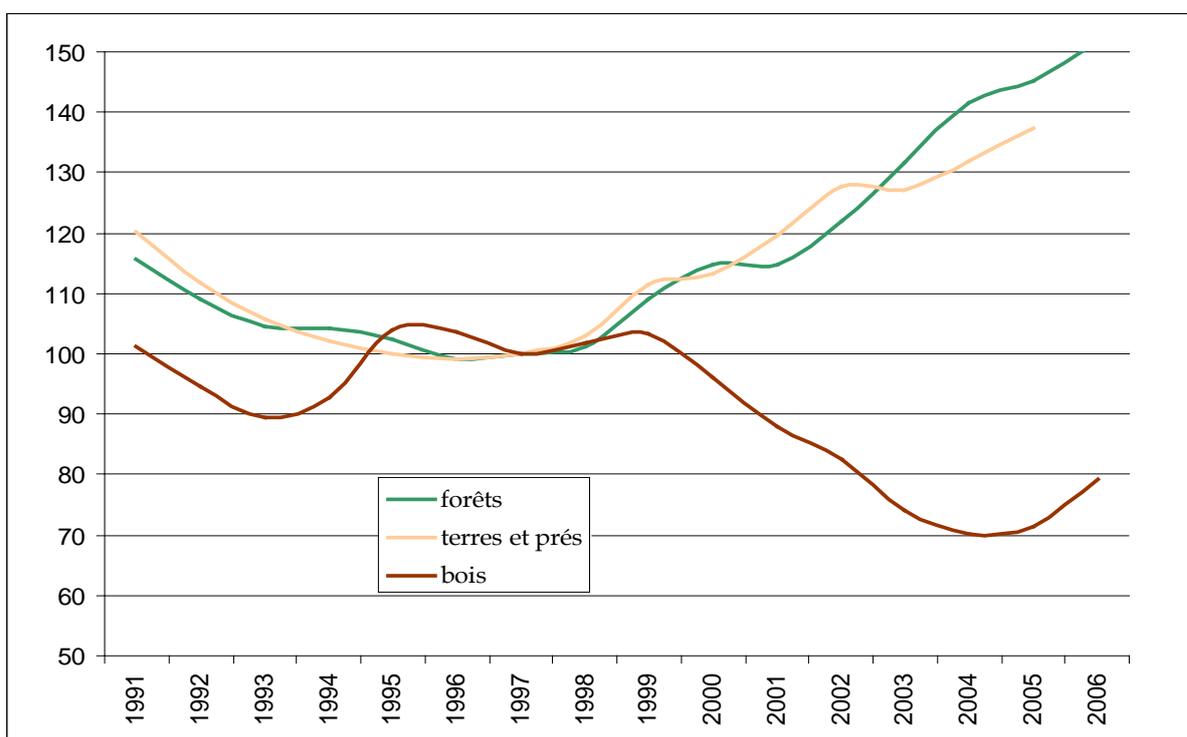
Si l'année 2007 se révèle favorable, avec une progression moyenne des cours de l'ordre de 30 %, une approche en euros constants nous fait retrouver le niveau connu avant la tempête. Pour 2008, l'état des économies mondiales et la bonne tenue du secteur de la construction, notamment en France, vont être déterminants.

LE MARCHÉ DES FORETS

Si l'état du marché des forêts en 2007 ne sera connu définitivement qu'en mai 2008 à l'occasion de la publication annuelle de l'indicateur du marché des forêts par la Société Forestière de la Caisse des Dépôts associée à la Fédération Nationale des SAFER, l'orientation favorable des années récentes est confirmée.

L'indicateur 2006, publié en mai 2007, faisait ressortir :

- Un prix moyen, toutes forêts non bâties confondues, en progression de 11 % par rapport à 2005, confirmant la tendance constatée depuis 1999.
- Une hausse de 6% du prix moyen des biens forestiers de plus de 100 ha.
- une remontée du nombre de transactions de forêts de plus de 100 ha par rapport à 2005 pour retrouver le rythme antérieur :120 transactions pour 30 000 ha contre 90 transactions pour 21 100 ha en 2005.
- une augmentation des ventes de forêts de plus de 50 ha de 7 % en nombre et de 13 % en surface par rapport à 2005, le marché global étant en hausse de 11% en nombre et de 1% en surface .



Évolution du prix des forêts, du bois et des terres agricoles (base 100 en 1997)
 Source ONF – FNSAFER – Société Forestière

L'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

Après la forte implication de l'ASFFOR dans la présentation puis la publication du Livre blanc l'an passé, l'année 2007 aura été essentiellement consacré au suivi des travaux de la filière bois forêt et à l'étude de sujets spécifiques à notre à notre positionnement vis à vis des investisseurs.

L'ASFFOR, du fait de son positionnement au sein de la filière, participe aux travaux de plusieurs instances.

Ainsi le Conseil supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois, dont nous sommes membre, s'est réuni à plusieurs occasions durant l'année. Sous l'impulsion des pouvoirs publics, qui ont fixé un ambitieux programme en vue de mobiliser des volumes supplémentaires de bois, les travaux de ce conseil ont débouché sur les « Assises de la forêt ». Tout en restant attaché aux principes désormais bien acquis de développement durable, ce projet vise à renforcer le pouvoir économique de la forêt et des industries de transformation qui lui sont attachées. En conséquence la réflexion porte sur les mesures qui permettront d'atteindre cet objectif. En ce qui nous concerne, nous serons particulièrement attentif au volet fiscal et à ses conséquences sur l'encouragement à la réalisation de travaux d'investissement et à la mobilisation de capitaux nouveaux en faveur de la forêt.

De plus et dans la perspective du changement climatique annoncé, nous avons participé à un séminaire sur le changement climatique et la sylviculture. Ce séminaire, organisé à l'initiative de la Société Forestière de la CDC et placé sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, a eu pour but de réunir les professionnels et les décideurs de la forêt pour échanger et proposer une stratégie. L'enjeu principal de cette problématique du changement climatique est sa prise en compte, d'une part au niveau des schémas régionaux de gestion sylvicole (SRGS), d'autre part dans les moyens mis par l'Etat en faveur de la recherche. La communication vers le public devra être raisonnée pour éviter toute erreur d'interprétation du type de celle que nous avons connue dans le passé avec les pluies acides.

Outre ces travaux, notre organisation professionnelle a maintenu sa présence et sa participation aux travaux auprès des autres instances de la filière : Fédération des Forestiers Privés de France, Syndicat des sylviculteurs du sud-ouest, Union de la coopération forestière française, Fédération nationale de bois, Institut pour le développement forestier(en tant que membre du comité directeur), etc.

Par ailleurs et aux plans fiscal et réglementaire, plusieurs thèmes ont retenu notre attention :

- En matière de revenus fonciers et suite à l'abandon du forfait de réduction pour la déclaration de 2007, nous avons défini les bases d'une pratique commune.
- Nous avons poursuivi notre réflexion sur la problématique du nombre d'associés au sein de groupements forestier ou foncier agricole. Notre objectif est de rechercher une réponse auprès du Ministère de la justice, et non du côté de l'AMF, cette dernière ayant seule compétence dans le domaine de l'Appel public à l'épargne.

- Nos démarches, anciennes, relatives au certificat de garantie de gestion durable ont trouvé leur conclusion avec un décret publié le 9 mai 2007. Ces procédures nouvelles répondent pour une large part à nos attentes autour de deux critères : simplification et rationalisation.
- La loi sur l'amélioration du pouvoir d'achat, votée durant l'été, comporte un volet de déductibilité de l'assiette de l'ISF des investissements réalisés au profit d'une PME. Nos travaux, qui se poursuivront en 2008, viseront à étudier l'éligibilité des groupements forestiers à cette mesure. S'il en était ainsi, une nouvelle cible de clientèle pour nos produits mériterait d'être explorée.
- Au cours des discussions parlementaires à propos du projet de Loi de finance pour 2008, deux thèmes ont été abordés : l'extension du DEFI Forêt au delà de 2010 (2015) et l'augmentation du plafond de réduction d'impôt sur le revenu pour les travaux forestiers réalisés par un groupement forestier (augmentation du seuil et application à chaque associé). Ces deux sujets seront repris par les Assises de la forêt.

Enfin, la démarche initiée avec le Syndicat des sylviculteurs du sud-ouest, et qui a pour but de promouvoir la prise en compte du rôle du cycle de production de la forêt dans le stockage du carbone, se poursuit. Adossée à une condition d'écocertification, cette approche privilégie la production de bois, la mobilisation et l'utilisation de ce matériau, au détriment de la seule fonction de stockage sur pied. Elle constitue, à n'en pas douter, une voie d'avenir pour les producteurs de bois et l'amélioration des revenus issus de la forêt! Elle est enfin en droite ligne avec la volonté affichée des pouvoirs publics de faire évoluer la doctrine européenne en la matière, à l'horizon post 2012, afin d'amplifier les politiques déjà en place et ainsi réduire significativement la production de gaz à effet de serre.

En participant à ces travaux sur l'avenir de la forêt, aux côtés de tous les acteurs de la filière, l'ASFFOR entend comme par le passé apporter sa contribution et jouer un rôle dans la mise en œuvre de la politique forestière nationale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au terme de cette assemblée le mandat des Administrateurs suivants arrive à échéance :

- **le Groupement Forestier de BEAUSEJOUR**
- **le Groupement Forestier de la COMPAGNIE des LANDES**
- **le Groupement Forestier ELYSEES FORETS**
- **le Groupement Foncier Viticole de la NONCIATURE .**

Nous vous demandons de les renouveler dans leur fonction pour la durée statutaire de trois années. Celle-ci prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se prononcera sur les comptes de l'an 2010.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION